

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-pressions-surveillance-frontieres-GAV-pour-ba-nderoles-impunite-policiere.html>



# Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policrière...



Publication date: samedi 28 janvier 2023

- Les Articles -

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**Une police démocratique est une contradiction**, on peut le constater tous les jours, notamment quand des flics arrêtent, insultent et brutalisent des étudiant.e.s dans une FAC.

Le système policier et ses violences d'Etat structurelles est plus que jamais indispensable au maintien du chaos capitaliste et à la poursuite des institutions politiques non-démocratiques autoritaires. Quand les crises provoquées par le système en place s'aggravent, le capitalisme et l'Etat sont davantage sous tensions, le système policier et judiciaire se durcit alors pour tenter d'empêcher par la brutalité et la répression tout changement de politique positif. Tandis que les gouvernements empilent les lois anti-sociales et sécuritaires pour légaliser et protéger toute cette merde.



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...

## ë- SÉPARATISME : CE SYNDICALISTE POLICIER QUI FAIT RÉINTÉGRER DES TABASSEURS MENACE LA JUSTICE ET LE PARLEMENT

- Aide aux policiers racistes et violents, pressions sur les députés, gestion des carrières : Alliance, un État dans l'État ?

### 4 Tabasseurs d'enfant réintégrés

Fabien Vanhemelryck est le patron du syndicat policier Alliance, il est régulièrement invité sur les plateaux télé pour dérouler des éléments de langage ultra-répressifs. **Une enquête de France 2 révèle que cet homme a personnellement défendu deux policiers de Pau qui avaient tabassé pendant treize minutes un adolescent menotté.** Les faits ont eu lieu en octobre 2019 à Pau. Un mineur de 16 ans est arrêté et emmené au commissariat. Les policiers Lionel D. et Jean-Christophe V. vont se dévouer sur l'adolescent : menotté, assis sur un banc, il reçoit des gifles, des coups de poing et des coups de pied répétés, le piétinent, l'insultent, lui crachent dessus, lui écrasent la tête sur le sol. Le jeune homme aura un tympan perforé. Même les autres policiers témoins de la scène sont choqués : « C'est d'une violence inouïe. [Ils] lui mettent des coups de pied dans la tête, ils veulent prendre l'armoire et lui jeter dessus » explique l'un d'eux. « On était scotchés, ça nous a scié les guiboles » dit un autre. Toute l'agression a été filmée par la caméra-piéton d'un agent. Les policiers sont jugés, condamnés à de la prison avec

sursis et radiés de la police. Dès le lendemain le syndicat Alliance lance une « cagnotte de soutien » pour aider les tortionnaires. Puis Fabien Vanhemelryck s'implique lui-même, en décembre 2021. Après du Ministère de l'Intérieur, il exige que les deux tabasseurs d'ado soient réintégrés. Et il obtient gain de cause ! Les deux agents ont retrouvé leur poste et exercent de nouveau à Pau.

## 4 Menace factieuse

« Le problème de la police, c'est la justice ». On se souvient de cette phrase hurlée par le même Fabien Vanhemelryck face à l'Assemblée Nationale. C'était le 19 mai 2020 et Alliance avait organisé une grande démonstration de force factieuse : **des milliers de policiers avaient entouré l'Assemblée Nationale et des discours menaçant la justice étaient prononcés. La police, force devenue toute puissante et autonome, voudrait désormais en finir avec la séparation des pouvoirs, garantie minimale d'une démocratie.** Rien ne différencie cette mobilisation d'une démonstration fasciste. Quelques jours plus tard, interrogé sur BFM, il dit assumer les propos « à 300% ».

## 4 Attaque raciste

21 novembre 2020, un producteur de musique noir, Michel Zecler, est suivi par des policiers et tabassé dans son propre studio. Une agression caractérisée, en réunion, avec un mobile ouvertement raciste. Les policiers vont même jeter une grenade lacrymogène à l'intérieur du lieu clos, risquant d'asphyxier les personnes présentes, puis braquer les occupants avec des armes à feu. La victime en sort gravement blessée. Et il y aurait pu y avoir des morts. Tout cela gratuitement, pour se défouler. **Rien n'est reproché au producteur. L'attaque raciste est filmée entièrement par une caméra installée dans le studio. Pourtant, malgré des faits accablants. Alliance se précipite pour soutenir les agresseurs. Le syndicat osera même dénoncer le « déchaînement » dont seraient victimes les policiers.** La page Facebook du syndicat diffuse alors une cagnotte de soutien pour les policiers, récoltant des milliers d'euros.

## 4 Stylo

Juillet 2018. Une affaire défraie la chronique à Marseille. Deux policiers, âgés de 31 et 41 ans, ont frappé gratuitement un adolescent tellement fort qu'ils lui ont fracturé le plancher orbital. Mais ils ont laissé une « preuve » sur les lieux : ils ont fait tomber un stylo de leur syndicat au moment de l'agression. Un stylo Alliance. L'enquête a aussi permis de trouver l'ADN d'un policier sur la veste de la victime. **Malgré un rapport que même l'IGPN juge « accablant », Alliance va soutenir les agresseurs. Ils seront néanmoins condamnés.**

Alliance est une machine à remettre en service les policiers les plus indéfendables, les plus dangereux

## 4 Mafia

**Alliance est une mafia interne à la police, qui fait peur à tout le monde.** Le Canard Enchaîné rappelait une série de coups de pression hallucinant dans son numéro du 21 juin 2022. Un « grand chef » du syndicat a été arrêté au volant en état d'ébriété au mois d'avril. Alliance a passé des coups de téléphone, a envoyé ses militants mettre un coup de pression au commissariat où était embarqué le chauffard, qui a été relâché sans poursuite.

Une policière de Seine-Saint-Denis a couvert son mari qui a commis des vols et entreposé ses larcins dans leur appartement - on appelle cela de la complicité et du recel en langage flic : Alliance a mis la pression pour qu'elle soit réintégrée. Avec succès.

**En Seine-Saint-Denis, une patronne de la « police en tenue » a essayé de faire le ménage dans la Compagnie d'Intervention du 93, impliquée dans une énorme affaire de racket, de vols et de violences.**

**Alliance a obtenu la tête de cette policière. Et la compagnie mafieuse a été réintégrée. Alliance est une machine à remettre en service les policiers les plus indéfendables, les plus dangereux.**

#### 4 Éborgnés

En octobre 2019, Alliance organise une « marche » pour ses militants à Paris. Sur le parcours, des contre-manifestants brandissent des photos de personnes mutilées par les forces de l'ordre lors des manifestations de Gilets Jaunes. Devant ces pancartes, plusieurs policiers tenant des drapeaux du syndicat s'approchent et se cachent un oeil avec leur main pour imiter les éborgnés. Sur une vidéo, on les entend crier en direction des contre-manifestants : « T'as un truc à l'oeil là », « Je vois pas ce qui est marqué », les autres rient. Un autre mime un éborgnement. **Tous revendiquent clairement les mutilations. Pire, ils s'en amusent.**

Les policiers ne sont pas seulement au-dessus des lois, ils les écrivent.

#### 4 Le syndicat écrit les lois

**Les policiers ne sont pas seulement au-dessus des lois, ils les écrivent. C'est Alliance qui avait réclamé dès 2018 au Ministre de l'intérieur qu'il soit interdit de filmer les policiers.** Selon le syndicat, « au-delà de la question du droit à l'image des policiers, l'enjeu est leur sécurité », la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux les exposant à « être reconnus ». Alliance réclamait donc « une modification législative de la loi sur la liberté de la presse et d'expression » pour garantir l'impunité des forces de l'ordre. Voeux exaucé, puisque deux ans plus tard, la « Loi de sécurité globale » de Darmanin comportait cette mesure.

« Tous les policiers ne sont pas violents » entend-on souvent. Peut-être. Sauf qu'Alliance représente 44,35% du corps d'encadrement et d'application de la Police Nationale française et que les autres syndicats policiers ne valent pas mieux. Non seulement Alliance ne dénonce pas les agents violents, mais les protège, les réintègre, et élimine les rares fonctionnaires qui tentent de contenir un peu la barbarie de leurs collègues.

**Pire, ce syndicat puissant est très proche du pouvoir. C'est lui qui nomme, de fait, les ministres de l'Intérieur et gère les carrières. C'est aussi Alliance qui squatte quotidiennement les plateaux télé pour répandre des mensonges et orienter les sujets d'actualité. La République française est donc co-dirigée depuis des années par un syndicat policier d'extrême droite.**

## ë÷ POLICE PARTOUT, CRITIQUE NULLE PART ?

Peut-on encore émettre un avis critique sur les forces de l'ordre en France ? Énoncer publiquement le caractère systémique des violences et du racisme de la police ? Caricaturer ou se moquer des fonctionnaires sans être menacé de poursuites judiciaires ? Les syndicats policiers et leurs agents, ainsi que les plus hautes autorités de L'État, semblent vouloir interdire toute expression de colère envers les voyous en uniforme. La police est un État dans l'État. Tour d'horizon :

ı Saint-Etienne : gardés à vue pour des banderoles

Mercredi 14 décembre, une journée "ludique" organisée par l'association policière RAID aventure, encadrée par des agents, avait lieu dans le quartier de la Rivière. Il s'agit d'une opération de communication et de propagande militarisée en plein coeur d'un quartier populaire : "initiation aux techniques de maîtrise des individus, démonstration du savoir-faire des forces de sécurité, stand de présentation et de recrutement de la police nationale, promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République." Tout un programme ! Pour contrer cette opération, 5 militant-es de la

CNT jeunes décidaient d'apposer trois banderoles dénonçant les violences policières sur des ponts à proximité de l'événement. On pouvait y lire "La police tue, ne légitimons pas leur violence, ACAB", "Non à la militarisation de la jeunesse, tout le monde déteste la police", " La police inutile, assassine, ACAB". Peu après avoir déployé les banderoles, les 5 personnes sont contrôlées et arrêtées, placées immédiatement en garde à vue et l'affaire transmise au parquet de Saint-Etienne. Les militant-es sont menacé-es de poursuites pour "outrage en réunion".

‣ Lyon : des poursuites pour des affiches

Le 7 septembre dernier dans le quartier populaire de la Guillotière occupé par les forces de l'ordre, peu avant la visite du ministre de l'intérieur, plusieurs antifascistes collent des affiches de policiers grimés en membres du Ku Klux Klan avec le message "la police tue". 3 colleurs sont interpellés. Le Groupe Antifa Lyon, alors visé par une procédure de dissolution - depuis suspendue par le Conseil d'État - dénoncent le harcèlement policier à leur rencontre : "Depuis septembre, certains-es militant-es ont fait plus de 7 GAV abusives, sortant sans aucunes convocations. Les collages d'affiches sont devenus l'un des motifs de prédilection de mise en GAV, on parle donc de plusieurs heures en cellule pour une affiche collée..." Une forme de harcèlement policier sans aucun contrôle de la justice, puisque les faits reprochés ne donnent lieu à aucune procédure.

‣ Ne pas dire que la police tue

Philippe Poutou, futur candidat à la présidentielle investi par le NPA, avait déclaré dans les médias, "la police tue, évidemment, la police tue". Des propos qu'il avait réitérés le lendemain sur BFMTV, précisant que c'était "une réalité". Gérald Darmanin avait immédiatement réagi et déposé plainte. Une Enquête pour "injure publique envers une administration publique" est ouverte.

‣ Nantes : plainte contre une parodie

Une grande campagne publicitaire de recrutement de la Police Nationale avec l'inscription « Protéger, le plus beau des métiers » est lancée par le Ministère de l'intérieur. Nantes Révoltée publiait un détournement parodique de cette campagne, montrant des agents en action, en train de réprimer, avec d'autres slogans : « mutiler le plus beau des métiers », « gazer, le plus beau des métiers », etc... Quelques heures plus tard, le syndicat policier d'extrême droite Alliance attaquait notre média, exigeant que Gérald Darmanin fasse « retirer ces publications » et poursuive en justice Nantes Révoltée en menaçant : « nul ne peut insulter la Police Nationale en toute impunité ». Le jeudi 29 juillet, le Préfet de Nantes Didier Martin avait « saisi la justice suite aux montages », estimant que ces « clichés sortis de leur contexte sont inacceptables » car ils « discréditent » la Police. Nous attendons toujours les suites de cette attaque, qui avait inspiré des collages un peu partout en France pour nous soutenir. Vous pouvez retrouver les affiches d'origine ici : <https://contre-attaque.net/.../la-police-nationale-recrute/>

‣ Stains : fresque censurée

Septembre 2020, une fresque représentant Adama Traoré et George Floyd est réalisée à Stains, en banlieue parisienne. La peinture s'inscrit dans l'élan de protestation mondiale contre les violences policières, parti du Minnesota après l'agonie filmée d'un père de famille noir sous le poids d'un agent. Dans le monde entier, des fresques en forme d'hommages sont réalisées, et la révolte aux Etats-Unis trouve un fort écho en France, notamment dans le combat mené par les proches d'Adama, lui aussi asphyxié lors de son interpellation en 2016. Mais cette peinture à Stains entraîne une polémique : les puissants syndicats policiers appellent à recouvrir la fresque. Il n'est pas question de liberté d'expression : le pouvoir compte bien réécrire l'histoire. Un groupe d'extrême droite va vandaliser l'oeuvre, puis la peinture est totalement effacée sur ordre de la justice, à la demande du syndicat Alliance. Non seulement l'injustice n'est pas réparée, mais il faut la faire disparaître des regards

‣ Réagir

Aujourd'hui se moquer de la police, dénoncer des faits factuellement vrais - oui, la police tue et mutile chaque année plusieurs dizaines de personnes en toute impunité -, évoquer comment s'est structurée historiquement la police moderne en France entre répression des populations colonisées et régime de collaboration vichyste, ou simplement mettre en lumière son rôle répressif, tout cela vous expose à des tentatives de bâillonnement. Cependant il serait dommage de nous laisser museler par ces brutes en uniforme et des procureurs à leur solde. Multiplions les campagnes d'affichages, les fresques et les messages sur la barbarie policière ! Partageons nos visuels ! Collons et apposons nos slogans critiques de la police partout !

(posts de Contre Attaque)

# Violences à la frontière dans le Briançonnais à l'automne 2022 : Contre les frontières et leur monde

## ► [Violences à la frontière dans le Briançonnais à l'automne 2022 : Contre les frontières et leur monde](#)

Trigger warning : violences et mise en danger physiques ; décès aux frontières ; violences à caractère raciste ; violences psychologiques.

7 mai 2018 : Blessing Matthew,  
18 mai 2018 : Mamadi Conde,  
25 mai 2018 : Mohamed Fofana,  
15 novembre 2018 : Douala Gakou,  
6 février 2019 : Tamimou Derman,  
7 septembre 2019 : Mohamed Ali Bouhamdi,  
21 juin 2021 : Mohamed Mahayedine,  
3 janvier 2022 : Zakaria.

Voici la liste déjà trop longue des hommes et des femmes décédés ou disparus dans le Briançonnais alors qu'ils tentaient de se rendre en France. Ils sont morts en subissant les chasses à l'homme menées jour et nuit par la Police aux frontières (PAF), la Gendarmerie nationale et les militaires de l'opération Sentinelle, traquant et refoulant des personnes, parfois des familles entières, venues demander l'asile (ou non) en Europe.

Ces violences envers les exilé.es n'ont pas faibli depuis l'automne dernier :  
(...)



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière... L'Etat préfère le néo-fascisme à la démocratie directe et à l'anticapitalisme

## DIVERS

- [Le juge, le flic et le médecin](#) - Systématiquement, les prisonnier.e-s racontent des cas de violences médicales,

de refus de soin, et d'enfermement de personnes malades. La santé en CRA est souvent un enjeu de lutte, comme dans des grèves de la faim collectives pour obtenir des soins. Face au risque d'expulsion, des prisonnier-e-s en arrivent à des pratiques telles que l'automutilation.

Dans ce texte il n'est pas question de réclamer de meilleures conditions d'enfermement : la privation de liberté n'est pas et ne sera jamais compatible avec une bonne santé. La dégradation de l'état de santé physique et mentale en CRA est un outil de l'État pour réprimer les personnes étrangères.

À partir de ces histoires, on propose ici quelques réflexions au sujet de la santé dans les CRA.

- [Liberté de la presse : des journalistes convoqués par la DGSJ](#)
- [Retours sur la répression d'une soirée de ouf : la totale](#) - Brèves réflexions contre la répression de la soirée du 15 octobre aux chartreux - Le samedi 15 octobre à Marseille, des gens organisent dans un squat une teuf de soutien à des copains subissant la répression en Italie. Sur le poster affiché un peu partout dans le centre de Marseille, ça annonce une teuf de ouf, et puis ça nous dit " feu aux frontières, aux cra et à l'état". Chouette programme ! On est plein à venir à cette teuf, y a du rap, de la bouffe, et comme on se met bien, on se répand tranquillement sur le trottoir, pour boire nos bières et tchatcher.
- [Après un « refus d'obtempérer », un jeune homme condamné à deux ans d'emprisonnement](#) - Le 13 octobre dernier, la presse lyonnaise se faisait l'écho d'un nouveau « refus d'obtempérer » quai de Bondy. Derrière des titres sensationnalistes se trame une histoire banale faite d'une tentative d'échapper à la flicaille et d'années de prison distribuées sans sourciller par des magistrats aux ordres. Récit du procès du conducteur.
- [« Je vous écris pour témoigner de ma peine de prison qui n'en finit pas »](#) - Rentré en prison à 18 ans pour de la « délinquance de quartier », Bryan a 27 ans lorsqu'il écrit à l'Observatoire International des Prisons (OIP). Entre les deux, c'est un implacable engrenage qui s'est mis en place qu'il nous décrit dans sa lettre. Lettre publiée sur le blog de l'OIP-France
- [Le vélo et le feu, sur des incendies de véhicules de grandes entreprises et du corps diplomatique et sur l'arrestation d'un compagnon anarchiste](#) - Voir notamment [le dossier d'enquête inclu dans ce document](#)
- [Suivi du procès aux assises d'un CRS mutilé les 12, 13 et 14 décembre 2022](#) - <https://paris-luttes.info/suivi-du-proces-aux-assis-es-d-un-16485>
- [Propagande policière c'est non !](#) - Ce mercredi 14 décembre, l'association « Raid aventure Organisation » composée de policiers s'invitera dans le cadre de son programme « Prox » au Gymnase de la Rivière.
- [Après avoir été victime de la police Naïm est désormais victime de la justice](#) - Le couperet est tombé pour Naïm ce 25 Novembre 2022. Il lui était reproché d'avoir proféré des outrages, des menaces de mort à l'encontre de cinq membres de la Brigade Spécialisée de Terrain de Vaulx-en-Velin et de s'être rebellé lors de son interpellation. Le jeune homme, lui, les accusait de violences policières.
- [La justice préfère les tabassés du centre ville](#) - Violences policières sur la place Bellecour : condamnation des coupables. Violences policières à Vaulx-en-Velin : condamnation de la victime. La justice « indépendante » valide la partialité du traitement des dossiers par le parquet.
- [« Une police démocratique est une contradiction »](#) - « Que faire de la police ? » nous demandions-nous il y a deux ans dans le dixième de nos numéros papiers. Les appels à son abolition se multipliaient alors, en France comme aux États-Unis. Le mouvement Black Lives Matter, fondé en réaction aux meurtres d'Afro-Américains, les violences policières ordinaires et la répression du mouvement des gilets jaunes amenaient, plus largement qu'auparavant, à questionner l'existence même de l'institution policière. Le député France insoumise Ugo Bernalicis et la philosophe Elsa Dorlin, autrice de *Se défendre*, répondaient à nos questions : abolir, réformer, refonder : quelles perspectives concrètes ? « Que fait la police ? », se demande aujourd'hui l'économiste Paul Rocher dans un livre du même nom paru aux éditions La Fabrique après avoir proposé, avec l'essai *Gazer*, mutiler, soumettre, une analyse de l'armement policier « non légal ». Et l'auteur d'avancer qu'il est tout à fait possible de « s'en passer ». Nous l'avons rencontré pour en discuter.
- [Onze heures de garde à vue pour des banderoles](#) - Hier cinq de nos militant.es se sont retrouvés.es en garde à vue pendant 11h, suite à un dépôt de trois banderoles dénonçant les violences de la police.



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...

- [Procès 1312 : L'éborgneur Mathieu, acquitté pour ne pas émasculer la police \(et l'État\)](#) - Alexandre Mathieu est le nom du CRS qui a éborgné Laurent Théron le 15 septembre 2016 à Paris, Place de la République, en lançant dans une foule éparse une grenade à main de désencerclement (GMD). Il comparait aux Assises de Paris du 12 au 14 décembre 2022 pour « blessures volontaires ayant entraîné une infirmité permanente » (lire notre appel). Dans cet article, nous l'appellerons l'éborgneur, puisque sa responsabilité dans la mutilation de Laurent n'est pas mise en doute. (...)
- [Paul Rocher : « Une police démocratique est une contradiction »](#) - « Que faire de la police ? » nous demandions-nous il y a deux ans dans le dixième de nos numéros papiers. Les appels à son abolition se multipliaient alors, en France comme aux États-Unis. Le mouvement Black Lives Matter, fondé en réaction aux meurtres d'Afro-Américains, les violences policières ordinaires et la répression du mouvement des gilets jaunes amenaient, plus largement qu'auparavant, à questionner l'existence même de l'institution policière. Le député France insoumise Ugo Bernalicis et la philosophe Elsa Dorlin, autrice de *Se défendre*, répondaient à nos questions : abolir, réformer, refonder : quelles perspectives concrètes ? « Que fait la police ? », se demande aujourd'hui l'économiste Paul Rocher dans un livre du même nom paru aux éditions La Fabrique après avoir proposé, avec l'essai Gazer, mutiler, soumettre, une analyse de l'armement policier « non légal ». Et l'auteur d'avancer qu'il est tout à fait possible de « s'en passer ». Nous l'avons rencontré pour en discuter.
- [Perturber un événement sportif pourrait être durement réprimé](#) - À l'approche des JO de 2024, le gouvernement veut punir plus sévèrement les intrusions dans les enceintes sportives. Un mode d'action qu'utilisent régulièrement les activistes écologistes.
- [Violences policières : la justice blanchit mais cache son chiffre noir](#) - Les procureurs trouvent deux fois plus d'excuses aux violences quand elles sont commises par des policiers. Un quart des agents considérés comme coupables sont absous en toute discrétion. Les premières statistiques dévoilées par Politis objectivent la fabrique de l'impunité.
- [SUPER BINGO ! Quel terroriste d'ultragauche es-tu ?](#) - 50 questions que la DGSI pose en garde-à-vue antiterroriste.
- [ADN, factures, filatures... Le « flicage » des opposants aux mégabassines](#) - C'est un dispositif policier hors-norme qui encage désormais les opposants aux mégabassines. À l'image de celui qu'avaient subi les militants antinucléaires de Bure il y a quelques années. Jeudi 5 janvier, jour d'un procès de manifestants antibassines, Libération a révélé les méthodes de surveillance mise en place par les enquêteurs pour réprimer ce mouvement en pleine croissance.
- [Récit de l'audience des membres de la BAC qui avaient agressé Arthur Naciri le 10 décembre 2019](#) -



<https://rebellyon.info/Mascarade-policiere-24368>

- **Procès des militants de Saclay le 13 janvier 2023** - Reporté en avril 2022, le procès des militants ayant déployé la banderole « SOS Stop L18 » au sommet d'une grue sur le plateau de Saclay aura lieu vendredi 13 janvier 2023.
- **Au nom du séparatisme, l'État réprime les associations écologiques** - Plusieurs organisations écologistes ont été soumises à des pressions au nom de la loi Séparatisme. En cause, selon les préfetures : elles auraient incité à la désobéissance civile.
- **« Malfaiteurs » de Bure : une relaxe quasi générale en appel** - Les juges ont relaxé 4 des 7 militants antinucléaires de Bure (Meuse), poursuivis depuis 2018 pour participation à une manifestation. Une décision qui tranche avec les énormes moyens débloqués par l'État dans cette procédure.



**Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...** Comme dans les régimes autoritaires, la flicaille pénètre dans les lieux d'enseignements pour réprimer et faire peur

## À L'ÉCHEC CONDORCET : 20 ÉTUDIANT.E.S ARRÊTÉ.E.S HIER SOIR

45 étudiant-es de l'EHESS se réunissaient hier soir en assemblée générale dans l'espace associatif et culturel du campus Condorcet à Aubervilliers.

Depuis le début de l'année, ils réclament l'ouverture d'une salle étudiante, promise par le président de l'université, et ont voté l'occupation de cet espace en attendant.

**La réponse ne s'est pas faite attendre, la police est intervenue dès le début de l'assemblée générale pour contrôler les étudiant-es, allant jusqu'à en arrêter 20.**

**Ils se trouvent toujours en garde à vue.**

Le message est simple : l'université est dorénavant perçue par le gouvernement comme un repaire de criminels dès lors que des étudiant-es y appliquent une liberté d'expression et de contestation.

Nous l'avons écrit et rappelé hier, le pouvoir tremble à l'idée d'une confrontation avec la jeunesse, et il n'hésitera pas à dégainer son arsenal répressif allant de l'intimidation à la brutalité.

Alors que la hausse des prix atteint des sommets vertigineux et que la situation déjà désastreuse des étudiant-es

empire, quoi de plus normal que de se soulever contre une réforme injuste et d'en faire un point de départ pour l'étendre à d'autres revendications ?

**La banalisation de la présence policière était prévisible tant elle s'est multipliée ces dernières années, mais s'y habituer serait synonyme de résignation et d'obéissance.**

**Aussi, aux enseignant-es, aux présidences d'université et aux responsables de campus qui refusent de dénoncer ces dérives ultra-autoritaires, nous le disons haut et fort : votre silence est complice.**

Un appel à se rassembler pour protester contre la présence policière sur les campus et en soutien aux interpellé-es est prévu à 14h30, à l'espace Françoise Héritier, sur le campus Condorcet d'Aubervilliers.

(post de CND)

► Voir aussi :

- [Rassemblement contre la présence policière sur le campus Condorcet](#)
- [« La police m'a frappée et trainée par le bras inconsciente ». Une étudiante de l'EHESS témoigne](#) - Lundi soir, 29 étudiants du Campus Condorcet ont été arrêtés après une brève occupation de salle. Une des étudiantes présente témoigne des violences qu'elle a subi au cours de son interpellation puis de sa garde à vue.
- [Flics et Campus Condorcet main dans la main pour réprimer les occupant-es](#) - Les personnes arrêtées à la suite de l'occupation d'une salle de l'EHESS le lundi 23 janvier ont été soumises pendant leur garde à vue à des humiliations et des violences constantes. Plusieurs coupables : la police (évidemment) mais aussi les directions de l'EHESS et du Campus universitaire Condorcet.



**Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...**

## **LA POLICE NANTAISE ORGANISE SA PROPAGANDE AUPRÈS D'ENFANTS HOSPITALISÉS**

- Nounours et gilets pare-balles : opération contre-insurrectionnelle au CHU

**Il fut un temps où l'on envoyait des clowns pour faire rire les enfants hospitalisés. Aujourd'hui, ce sont des policiers armés, en uniforme, avec des chiens et des motos qui débarquent à l'hôpital pour faire essayer leur matériel aux petits malades. Pas sûr que les enfants aient gagné au change.**

**L'hôpital est mourant. Les enfants touchés par l'épidémie de bronchiolite sont actuellement triés à l'accueil des urgences, faute de places et de moyens. Les soignant-es crient leur désespoir depuis des mois. Mais la police, qui croule sous l'argent public, profite des fêtes pour faire sa propagande, aidée par la presse préfectorale. Il est difficile de ne pas avoir de haut le coeur à la lecture de cet article de Ouest-France, journal en service commandé, qui publie la photo d'un petit garçon harnaché comme un CRS, entouré de policiers, tout en s'émerveillant d'une distribution de nounours.** Les oursons en peluche ont-ils été payés avec de l'argent public ? Si tel est le cas, pourquoi ne pas avoir donné cette somme à des associations qui s'occupent des enfants malades ?

**Le 7 décembre, une véritable armée a débarqué dans les services pédiatriques du CHU de Nantes. La police aux frontières, celle qui traque et expulse les réfugié-es. La compagnie départementale d'intervention, cette unité ultra-violente responsable de la majorité des blessures en manifestation, celle qui a attaqué la fête de la musique en 2019, causant la mort de Steve. La compagnie républicaine de sécurité, les célèbres CRS, qui répriment les luttes et quadrillent les quartiers. La brigade canine et ses chiens de combat, une unité de motards, et même la brigade de recherche et d'intervention (BRI), cette unité « d'élite », militarisée, chargée du grand banditisme et du terrorisme.**

Le journaliste de Ouest-France s'enthousiasme pour ce « déploiement de gyrophares et de véhicules sérigraphiés » sous les fenêtres de l'hôpital. Ce sont donc des dizaines de policiers, leurs nombreux véhicules et leur équipement qui ont débarqué dans les couloirs du CHU, garant même deux motos à l'intérieur pour les montrer aux enfants. **On nous répète depuis des mois que Nantes serait une ville où règne l'insécurité, que la police manque de moyens, qu'il n'y a pas d'équipement ni de policiers. Le mensonge vole en éclat : des équipages entiers de forces de l'ordre sont payés pour organiser un tel événement sur leur temps de travail.**

Ouest-France raconte donc avec gourmandise la distribution « de nounours, livres de coloriage et de goûters », comme si c'était le rôle de la police. Mais aussi la présence de chiens et l'essai de l'équipement lourd des policiers, qu'ils ont mis sur les enfants. Il ne manquait qu'une photo à publier dans la presse pour compléter l'opération de communication : la police aime les enfants et offre des doudous.

**Car c'est bien de cela qu'il s'agit. De propagande sur le dos d'enfants malades. Si les policiers veulent aider l'hôpital et les jeunes patients, pourquoi ne le font-ils pas sur leur temps libre, sans uniforme et surtout sans photographes ?** Pourquoi ne refusent-ils pas de réprimer les soignant-es lors des manifestations réclamant plus de moyens pour l'hôpital ? La direction de la police nantaise assume dans Ouest-France : « Cela fait partie de la volonté de rapprochement entre la police et la population. Nous en profitons pour faire découvrir nos métiers et notre matériel ». Les autorités revendiquent donc à demi mot l'instrumentalisation de petits hospitalisés pour promouvoir un métier de plus en plus détesté. Le cynisme est à son comble.

Que dire de la complicité des soignant-es ? Dans la presse, « la cadre de santé Stéphanie Hiou » trouve ce type d'opération « totalement bénéfique. C'est une activité extra-hospitalière au sein même de l'hôpital. Cela leur permet d'échanger et de voir des jouets grandeur nature ». Les armes de la police sont donc des jouets : comble de l'indécence lorsqu'on sait les sévices médicaux trop souvent subies par les personnes blessées par la police, quand les soignant-es ne les livrent pas directement à la police.

La police dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les activités périscolaires : ce cauchemar ne peut avoir lieu sans la collaboration active de soignant-es, de profs, d'animateurs et animatrices. Ont-ils oublié qu'après le confinement, les forces de l'ordre gazaient et matraquaient les soignant-es qui manifestaient ? Qui a oublié que la maternité de

Nantes avait dû être évacuée parce que la police avait massivement saturé l'air de gaz lacrymogène le 17 décembre 2019 lors d'une manifestation contre la réforme des retraites ?

Le 27 septembre en Seine-Saint-Denis des élèves de CM1 étaient initiés par des policiers à la matraque, au port de casques et de gilets pare balles. Les parents avaient protesté. À Poissy le 7 octobre, 500 élèves en classe de 3e ont suivi une « formation » animée par des policiers. Le 28 septembre c'était à Toulouse. Quelques jours plus tôt, des collégiens de la ville de Méru, dans l'Oise. Cet été, c'était à Strasbourg que des adolescents suivaient un atelier « menottage » avec la même structure. À chaque fois, les images publiées par les policiers à l'origine de ces opérations montrent des enfants en tenue de maintien de l'ordre, qui frappent, tirent sur des cibles, montent sur des motos de police... À Nantes, des contrôleurs et des policiers sont intervenus dans des collèges. Il faut ajouter à cela le SNU, un service macroniste destiné aux lycéens, pour lequel le gouvernement a débloqué des milliards d'euros.

Cela n'a rien d'anodin. Cela a tout d'un régime autoritaire, d'un État policier

**Tout est fait pour endoctriner les enfants dès le plus jeune âge. La répression physique de plus en plus insoutenable et contestée ne peut s'imposer qu'en préparant les esprits, en rendant légitime la violence de la police. C'est une opération de contre-insurrection, une forme de propagande théorisée par l'État français depuis la Guerre d'Algérie. Cette doctrine politique et militaire vise à obtenir le soutien de la population dans le cadre d'un conflit entre les autorités et des contestataires qui veulent les renverser. Il s'agit de mener des actions de propagande en parallèle des actions de répression, pour obtenir l'adhésion des habitant-es et donc isoler les opposant-es.** Cette doctrine a été utilisée lors des guerre coloniales puis exportée dans de nombreux régimes autoritaires. Derrière ces « loisirs » ou ces « dons de cadeaux aux enfants malades », il s'agit d'habituer dès le plus jeune âge la population aux pratiques policières et militaires et à la présence d'hommes armés dans des lieux d'éducation et de soin. Cela n'a rien d'anodin. Cela a tout d'un régime autoritaire, d'un État policier.



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière... Darmanin censure aussi une librairie

## DARMANIN À NICE : DES COLLAGES FÉMINISTES CENSURÉS PAR LA POLICE

► Vous avez dit démocratie ?

La scène qui se déroule pourrait paraître surprenante, incroyable. Pourtant celle-ci s'inscrit dans un contexte de recul massif des droits fondamentaux sous le régime d'Emmanuel Macron. Que reste-t-il de la liberté d'expression en France en 2022 ? Revenons-en aux faits !

▮ Ce Vendredi 9 décembre, le ministre de l'intérieur était de passage à Nice. Dans cette métropole ultra-sécuritaire, où les flics et les caméras de surveillance sont omniprésents, Darmanin devait visiter en grande pompe le nouvel hôtel de police de la ville.

▮ En face du futur commissariat, la librairie Les Parleuses. À l'intérieur des affiches dénonçant les violences sexistes et sexuelles ont été collées par un collectif féministe : « À 7h, nous avons collé nos messages, avec l'accord des gérantes », expliquent-elles. Des messages où l'on pouvait lire : « Qui sème l'impunité récolte la colère », « Violence on vous voit, victimes on vous croit » en référence aux agressions sexuelles commises par le Ministre de l'Intérieur en place.

▮ **Problème, nous sommes sous un régime-hybride où plus rien ne doit dépasser, ni déranger. Il ne faut contester ni le roi, ni sa cour. Vers 10h les gérantes de la librairie vont être prises à partie par une dizaine de policiers. Les CRS vont les entourer avant de leur demander identités et coordonnées. Des cadres de bois et d'épaisses couvertures noires vont être placés devant les vitrines pour cacher les affiches. « C'est de la censure, ni plus, ni moins. » dénonce le collectif de collages féministes. Les agents resteront là, dans le froid et sous la pluie, à surveiller la librairie pendant plusieurs heures, tout au long de la visite de Darmanin.**

▮ Cet épisode de censure est le dernier d'une longue série. En avril 2022, pour son dernier discours avant le second tour de l'élection présidentielle à Figeac, Macron faisait arracher une banderole qui surplombait la place, par des policiers montés dans l'appartement de particuliers en toute illégalité. On pouvait y lire « Quand tout sera privé, on sera privé de tout ». Un slogan de gauche insupportable pour le président manager.

▮ Le 23 avril 2020 une toulousaine avait passé 4 heures en garde à vue au motif d'offense au chef de l'État. Elle avait osé suspendre à sa fenêtre une banderole « Macronavirus, à quand la fin ? » Coup de pression et banderole retirée pour ce crime de lèse-majesté.

▮ Idem le lendemain dans le Vercors où des habitant-es de la ville de Die étaient menacé-es d'une amende de 135 euros par les agents de la police municipale pour avoir affiché des messages humoristiques pendant le confinement. « Si un policier me dit papier et que je réponds ciseaux j'ai gagné », « Ne se mettre à genoux que pour cueillir des fleurs ». Rien de bien méchant, mais intolérable pour les autorités.

▮ En mai 2020 à Montendre, en Charente-Maritime, une femme était entendue par les gendarmes pour avoir affiché le slogan « Macronavirus à quand la fin ? » sur les murs de son habitation. Et ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres...

▮ En septembre dernier, le journal le Monde censurait une tribune défavorable à Emmanuel Macron. L'auteur y analysait « la droitisation » de Macron à propos de la mémoire de l'Algérie. Rien de bien choquant ni de spécialement subversif. Mais déjà trop impoli pour un pouvoir qui n'accepte qu'une chose des médias : qu'ils lui lèchent les bottes.

**Chaque jour, la France s'enfonce dans les abysses autoritaires. Il est devenu quasiment impossible de**

critiquer dans la rue le monarque, le gouvernement ou sa police. Dénoncer les violences policières vous expose à des poursuites judiciaires et des gardes à vue. Même pour avoir affiché des messages symboliques et à caractère peu offensif, les gros bras du régime vous tombent dessus. La liberté d'expression, censée être un droit fondamental garanti par le pouvoir, est mise à mal. Pire : les dominants donnent des leçons de démocratie toute en la piétinant chaque jour qui passe.



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...

## 13 / 12 : CITATIONS D'AUTEURS ACCABLÉS

- Littérature : recueil de citations d'auteurs célèbres contre la police -

Nous sommes le 13/12, et le gouvernement français aimerait interdire toute critique des forces de l'ordre. La moindre caricature, la moindre dénonciation des violences d'Etat, la moindre colère ou trait d'humour contre les forces de l'ordre provoquent de vives réactions des syndicats de policiers et du sommet de l'Etat.

**Pour la culture générale, voici quelques citations classées par ordre chronologique. Les flaques de boue du ministère de l'Intérieur vont-ils poursuivre post-mortem les grands romanciers, poètes ou chanteurs qui ont écrit ou prononcé ces phrases pour « outrage » ?**

« Ce gouvernement, je le caractérise d'un mot : la police partout, la justice nulle part. » Victor Hugo, 1851

« On n'a point oublié cette récente et lamentable affaire : à l'autopsie, on trouva la boîte crânienne d'un sergent de ville vide de toute cervelle, mais farcie de vieux journaux. L'opinion publique s'émut et s'étonna de ce qu'elle jugea une macabre mystification. Nous aussi, nous sommes douloureusement émus, mais en aucune façon étonné. Nous ne voyons point pourquoi on se serait attendu à découvrir autre chose dans le crâne du sergent de ville que ce qu'on y a en effet trouvé. » Alfred Jarry, 1901

« Police : a toujours tort » Gustave Flaubert, 1913

« Descendez les flics, camarades, descendez les flics Plus loin plus loin vers l'ouest où dorment les enfants riches [...]Que ta fureur balaye l'Élysée [...]Un jour tu feras sauter l'Arc de triomphe, prolétariat connais ta force, connais ta

force et déchaîne-la » Louis Aragon, 1931

« Les bruits des plaques d'égout sautant sur la gueule des flics tailleront dans le ciel autant de bleu qu'il en faut pour la tête de la plus jolie femme du monde » Benjamin Péret, 1934

« La plus belle sculpture / C'est le pavé de grès / C'est le pavé cubique / Le lourd pavé qu'on jette Sur la gueule des flics » Maurice Blanchard, 1934

« La morale commence là où s'arrête la police » Alain, 1938

« Si je préfère les chats aux chiens, c'est parce qu'il n'y a pas de chat policier. » Jean Cocteau, non datée.

« Lorsqu'il s'agit de rosser les cognes, tout le monde se réconcilie [...] En voyant ces braves pandores, être à deux doigts de succomber, moi, j'bichais car je les adore, sous la forme de macchabées » George Brassens, 1952.

« Mais j'peux pas m'empêcher/Quand j'vois un flic passer/De penser qu'il f'rait bien à la morgue/Mais j'peux pas m'empêcher/D'avoir envie d'l'aider/A passer d'l'aut'côté du fossé » Boris Vian, 1954

« La question n'est pas de savoir pourquoi il y a des gens qui jettent des pierres sur la police, mais de savoir pourquoi il y en a si peu ». Wilhelm Reich, apocryphe

« Je ne suis pas contre la police ; J'ai juste peur d'eux. » Alfred Hitchcock

« La rue s'déshabille /Les pavés s'entassent /Et les flics qui passent /Les prennent sur la gueule » Léo Ferré, 1969

« Si les policiers n'étaient pas bêtes, ils ne seraient pas des policiers. » Charles De Gaulle, non datée

« Le portait du policier type : une intelligence bien en dessous de la moyenne, mais avec des éclairs d'imbécillité. » Michel Audiard, 1972

« Pour m'endormir, je compte le nombre de flics à qui je flanque mon coup de poing dans la gueule ». Eric Losfeld, années 1970

« La France est un pays de flics, à tous les coins d'rue y en a cent, pour faire régner l'ordre public, ils assassinent impunément... » Renaud Séchan, 1975

« J'fous plus les pieds dans une manif sans un nunchak' ou un cocktail [...] Plus de slogans face aux flicards, mais les fusils, des pavés, des grenades ! » « Moi, j'crache dedans, et j'crie bien haut, qu'le bleu marine me fait gerber » Renaud Séchan, 1980

« Quand vous voyez un flic dans la rue, c'est qu'y a pas de danger. S'il y avait du danger, le flic serait pas là. » Coluche, années 1980

« Si tu leur réponds, il y a outrage. Si tu résistes, il y a rébellion. Si tu prends la foule à témoin, il y a incitation à l'émeute. » Maurice Rajsfus, rescapé de la rafle du Vel'd'Hiv

« La société est bien foutue. Ils mettent des uniformes aux connards pour qu'on puisse les reconnaître. » Albert Dupontel, 1996

N'hésitez pas à nous aider à compléter cet exercice historique et littéraire.



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...

## PARIS : POURQUOI LA POLICE A-T-ELLE FAIT SAUTER UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ?

### ► Un IMSI Catcher près du Centre Démocratique Kurde de Paris détruit par les démineurs

L'affaire, pour le moins gênante, a été révélée presque par erreur par Amaury Bucco, « journaliste » sur la chaîne d'extrême droite Cnews. Il est en réalité un porte parole officieux des policiers sur cette chaîne. Amaury Bucco diffuse sur internet le 30 décembre, veille du réveillon, un « scoop » : « vers 20h30, dans le 10e arrondissement de Paris (proche porte de Saint Denis), un véhicule a été contrôlé » et il contenait « plusieurs téléphones et d'une installation comprenant des antennes blanches. Une caisse a été trouvée dans le coffre avec un dispositif pouvant faire penser à une bombe. Les services de déminage ont été diligentés sur place ».

Le contenu du véhicule est donc vite pulvérisé par les démineurs. Et Amaury Bucco diffuse les photos du dispositif : des antennes, une mallette, des fils. Il ne s'agit clairement pas d'une « bombe », mais d'un IMSI Catcher, un appareil qui permet d'espionner et d'intercepter les communications. L'IMSI Catcher joue le rôle d'une petite antenne relai portative, et aspire les données des téléphones qui passent à proximité. C'est un outil utilisé par les services de renseignement, les espions, les barbouzes...

Quel a été le premier réflexe des policiers ? Détruire cet objet, en prétendant qu'il ressemble à « une bombe ». Ce qui n'est évidemment pas le cas. Soit la police française est incroyablement débile, soit elle a cherché à faire disparaître rapidement une pièce à conviction. Les deux n'étant pas incompatibles. Encore plus troublant, la voiture se situait à quelques dizaines de mètres seulement du Centre Démocratique Kurde, visé la semaine dernière par un attentat. Un IMSI Catcher sur les lieux d'une attaque raciste. Une affaire vite enterrée par les autorités qui n'ont même pas saisi la justice anti-terroriste et ont déresponsabilisé le tireur, le décrivant comme un fou...

Pourquoi avoir détruit ce matériel d'espionnage si rapidement ? Y-a-t-il un lien avec l'attaque qui a tué trois kurdes ? Pour cacher quoi ? Qu'un service secret ou qu'un pays étranger surveille les kurdes ? Qu'une puissance "amie" de la France mène des écoutes illégales ? À moins qu'il ne s'agisse de services français ? Ou d'un groupe privé ?

Ne pas enquêter sur cet outil d'espionnage une semaine après l'attentat contre les kurdes est troublant. Autre sujet d'interrogation : comment la chaîne d'extrême droite CNews a accès en temps réel aux images internes aux services de police ? Ce n'est pas la première fois que ce « journaliste » obtient des informations exclusives, l'identité de personnes arrêtées et des extraits d'enquêtes. Curieuse porosité.

Dans le journal Le Parisien, un policier explique à propos de cette affaire « Il n'y avait rien de dangereux dans cette mallette, c'est une simple levée de doute ». « J'ai entendu un grand boum et un policier qui gardait le carrefour m'a dit qu'il allait bientôt rouvrir la circulation » explique une passante au même journal. Circulez, y'a rien à voir.





**Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...** Surveillance partout, et bientôt vidéo surveillance automatisée par algorithmes ?!

## 4DIJON : DES CAMERAS POLICIÈRES ILLÉGALES POUR SURVEILLER DES LIEUX MILITANTS

- Explications et appel à lutter contre la surveillance -

**Les personnes qui militent à Dijon et des alentours connaissent ces lieux : Les Tanneries et le quartier des Lentillères, où ont lieu des rencontres, des fêtes, des expérimentations sociales et écologistes en Bourgogne. Récemment, des dispositifs de surveillance, illégaux et dissimulés, ont été découverts près de ces endroits, installés par la police pour filmer les allers et venues. Combien de dispositifs similaires près des espaces contestataires ? Dans combien d'autres villes ? Combien de barbouzeries, d'espionnages, d'intimidations ?**

Voici le communiqué diffusé par Les Tanneries, une explication sur ces dispositifs et un appel à mobilisation contre la surveillance :

« Nous, usagè-es de l'espace autogéré des Tanneries et du Quartier Libre des Lentillères, dénonçons la surveillance policière illégale dont nous avons fait l'objet durant plusieurs mois.

Les faits :

Deux dispositifs de vidéosurveillance camouflés dans des boîtiers accrochés au sommet de poteaux électriques ont été découverts au mois d'octobre 2022. Ils pointaient vers des accès aux Tanneries et aux Lentillères et permettaient de filmer les rues, les zones de parking et les entrées piétonnes des lieux d'activités et de résidence. Ces appareils étaient composés d'une caméra à globe orientable et d'une antenne de transmission des données, ils étaient alimentés par le biais du poteau électrique. Passé le premier moment d'incrédulité, des recherches ont permis d'attester une surveillance de longue durée.

Des photos privées et de google street view permettent d'attester la présence de telles caméras depuis au moins 2019, sur des périodes de plusieurs mois. Après la découverte du dispositif situé au fond de l'impasse des Tanneries, celui situé devant les Lentillères (rue Amiral Pierre) s'est volatilisé sous l'action d'un groupe d'intervention envoyé par les services de renseignement.

Nous sommes choqué-es de nous retrouver dans un mauvais film d'espionnage, mais nous ne sommes pas surpris-es. Alors que la vidéosurveillance se banalise dans l'espace public sous prétexte d'insécurité, le ministère de l'intérieur étend son usage sous une forme camouflée, illégale, ciblée. Si l'un comme l'autre nous révolte, la surveillance discrète et illégale durant plusieurs mois de l'ensemble des allées et venues de plusieurs centaines de personnes, habitant-es, voisin-es, public et usagèr-es est un pas de plus vers un monde où chaque fait et geste est soumis au regard policier.

Dans les lieux que nous faisons vivre, les activités politiques et les oppositions qu'elles font naître dérangent le pouvoir en place. Si nous en sommes conscient-es, rien ne peut justifier pour autant ces pratiques d'espionnage et d'intrusion au coeur de nos organisations politiques et dans l'intimité de nos vies. Être filmé-e à son insu constitue une véritable violence, de même que de savoir ses déplacements du quotidien auscultés, des moments intimes observés, la vie de tous les jours sous le regard de la police.

**Et la suite alors ? Des perquisitions pour découvrir une bouteille d'acétone comme preuve irréfutable d'explosifs en cours de préparation ? Une pompe à vélo en guise de matraque ? Nos bibliothèques renversées pour mettre la main sur un livre d'histoire de la révolution zapatiste ?**

**Tout ceci cadre bien avec le glissement actuel opéré par le gouvernement qui tend à transformer toute opposition à ses politiques en opération criminelle, en association de malfaiteurs, en « éco-terrorisme ».**

Au cours des dernières années, les tentatives du pouvoir de monter en épingles différentes « affaires » se sont répétées : la plus récente et emblématique est celle de Bure et d'une supposée association de malfaiteurs qui a permis durant des années l'espionnage de militant-es, a produit 16 années d'écoutes cumulées, 85 000 conversations interceptées et 29 personnes et lieux mis sous écoute, pour qu'au final toutes les personnes inculpé-es soient relaxé-es du chef d'inculpation d'association de malfaiteurs.

**Nous communiquons pour dénoncer ces pratiques, pour les rendre visibles et pour la défense de libertés sensément acquises, et toujours plus menacées. Nous pensons que c'est aussi l'occasion de rassembler les témoignages des personnes et collectifs ayant fait l'objet de surveillance durant ces dernières années. Contactez nous !**

Toute opposition à la marche d'un monde qui fonce droit dans le mur est surveillée. Le but est-il de faire peur ? De briser des solidarités ? De nous décourager ?

Quoiqu'il arrive, nous sommes prêt-es à répondre à toute tentative de criminalisation de nos collectifs, médiatiquement, juridiquement et politiquement.

Nous ne nous laisserons pas intimider !

Nous continuerons à construire et faire vivre d'autres voies vers l'autonomie !

Et puisque notre monde est bien plus beau et plus joyeux que le leur, nous vous invitons à un rassemblement festif et un bal masqué contre l'espionnage de l'État envers ses opposant-es politiques.

Venez masqué-es sur le thème de la lutte contre la surveillance le 18 février 2023 à Dijon !

Contact : stopsurveillance chez riseup.net

Tel presse : 07 58 57 02 80 »

Source : les tanneries

(voir aussi : [À Dijon, l'« espionnage d'État » cible des militants politiques](#))



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...

## “ VICTIME DE VIOLENCES POLICIÈRES, UN RETRAIT É BRÛLE LES VOITURES D'UN COMMISSARIAT ”

Départs de feu dans le parking d'un commissariat dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre. C'est à Cambrai, près de Lille. Le bloc moteur d'une voiture de police est en flammes, d'autres véhicules commencent tout juste à se consumer sur le parking. Les policiers se lancent à la recherche de l'incendiaire, qui aurait aspergé plusieurs voitures de police d'essence.

Le fugitif est retrouvé dans le jardin d'un voisin, à côté du commissariat, muni d'une pince coupante. Il avait sectionné le mur grillagé qui sépare le parking de ce jardin pour réussir son opération. Le suspect ? Un retraité de 64 ans. Il n'est connu des autorités que pour « outrages et rébellion » - un motif souvent utilisé par les agents pour couvrir leurs propres brutalités - et avait été arrêté à l'automne dernier.

**En garde à vue, le suspect assume les faits. Il déclare avoir agi « par vengeance » après avoir été victime de « violences policières » subies après une interpellation. Il ajoute qu'il n'a « rien à perdre » car il est « atteint d'un cancer ».**

Dans un communiqué le lendemain, le syndicat d'extrême droite Alliance « réclame une réponse pénale ferme contre cet auteur ». Et comme la police impose ses volontés à la justice, le retraité est mis en examen pour « destructions et dégradations de biens par un moyen dangereux pour les personnes en raison de la qualité de personne dépositaire de l'autorité publique de leurs propriétaires ou utilisateurs ». Des faits de nature criminelle, puisque les

lois punissent très durement l'atteinte aux équipements de police. Ce retraité vengeur est donc en détention préventive pour des dégâts uniquement matériels. Il a passé le Nouvel An derrière les barreaux, malade. La justice est bien plus douce avec Nicolas Sarkozy ou Patrick Balkany.

Trois jours plus tôt, la veille de Noël dans le même commissariat, trois véhicules de police avaient entièrement brûlé cette fois. La justice poursuit le retraité également pour ces faits, alors que le mode opératoire n'était pas le même.

**En France, les violences d'État explosent ces dernières années, alors que l'impunité de la police n'a jamais été aussi totale. Ces injustices d'État de plus en plus flagrantes et répétées ne peuvent qu'engendrer frustration et colère. Y compris de la part de profils inattendus.**

(posts de Contre Attaque)

## **TIR DE GRENADE ET MUTILATION : NOTRE REPORTAGE AU PROCÈS DU CRS**

- [REPORTAGE DESSINÉ : JOUR 1](#)
- [REPORTAGE DESSINÉ : JOUR 2](#)

## **Communiqué de presse - Watergate du Marais Poitevin : épisode 2**

### **Un traceur GPS retrouvé sous la voiture du porte parole de Bassines Non Merci**

¥ Le porte parole du collectif Bassines Non Merci, Julien Le Guet a de nouveau été la cible d'un modus operandi de surveillance digne des enquêtes criminelles les plus sensibles. Jeudi 19 janvier 2023, son garagiste a retrouvé un petit boîtier noir méticuleusement dissimulé sous l'essieu avant gauche de son camion. Après vérification, on lui confirme que ce dispositif est un traceur, numéroté "2919" (cf. photo ci-dessous), qui permet à la police de le géolocaliser en temps réel.

Ce nouvel épisode du "Watergate du Marais Poitevin", débuté en mars 2022 suite à la découverte d'un ensemble de matériel de surveillance militaire devant le domicile du père de Julien Le Guet, confirme l'intensification de la criminalisation et de la répression des militants écologistes. Après avoir d'abord nié avoir connaissance de ce matériel, la préfète Dubée avait du avouer piteusement trois jours après la découverte du matériel de barbouzerie, qu'il s'agissait de matériel appartenant à la police nationale.

**Car en à peine un an et demi nous dénombrons déjà plus d'une cinquantaine d'auditions libres de militants, une douzaine d'inculpés avec des dossiers de centaines de pages, une note des renseignements territoriaux et une menace de dissolution des Soulèvements de la Terre, des caméras dissimulées, ou encore des mises sur écoute, filatures, perquisitions et interrogatoires.** Notons qu'à Dijon, ce sont des dispositifs illégaux de vidéosurveillance cachés depuis au moins 18 mois devant les entrées du Quartier Libre Des Lentillères et de l'Espace autogéré les tanneries qui viennent d'être retrouvées sur ces espaces de convergence écologistes et sociales.

A tout ceci ajoutons encore lors des mobilisations les milliers de gendarmes déployés, les hélicoptères mobilisés, au total des millions d'euros dépensés par l'État pour assurer une privatisation de l'eau sereine pour les agro-industriels

portant les projets de méga bassines.

**A l'inverse des moyens hors normes déployés pour connaître les moindres faits et gestes de Julien Le Guet, les plaintes déposées par les défenseurs de l'eau victimes d'agressions et de violences physiques sont restées sans réponses. Les services préfectoraux sont restés silencieux après que Valentin Gendet, jeune membre de Bassines Non Merci ait été molesté brutalement devant son domicile et envoyé à l'hôpital en novembre dernier ; Ils le sont tout autant face menaces et intimidations répétées à l'encontre de militants anti-bassines comme Jean-Jacques Guillet.**

Nous exigeons que toute la lumière soit faite sur ces moyens de surveillance hors norme et l'atteinte grave aux libertés publiques et individuelles qu'ils représentent. Il est hors de question que nos impôts continuent de financer la défense des intérêts des agro-industriels qui s'accaparent l'eau. **Halte à la débauche de moyens dissimulés pour réprimer et surveiller les habitant.e.s lanceurs d'alerte qui cherchent juste à protéger un bien commun vital : l'EAU !**

A l'image des plus de 200 personnalités qui l'ont affirmé avec nous dans Libération le 7 janvier, nous rappelons que nous ne sommes pas des éco-terroristes et que nous ne nous laisserons pas traiter comme tels. Nous serons présent-e-s, plus nombreux.ses que jamais, le 25 mars pour la prochaine grande mobilisation "Pas une bassine de +". No bassaran !

Pour en parler, rdv pour une visioconférence de presse ce vendredi 27/01 à 11h au lien suivant :

<https://meet.jit.si/Confpresse2601>

en présence de Julien Le Guet, la députée Lisa Belluco (sous réserve) et un membre des Soulèvements de la terre.

NO BASSARAN MAS !

(post de Les soulèvements de la terre)



**Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière... Procès pour les victimes du système policier**

# MATHIEU RIGOUSTE : TABASSÉ PAR LA POLICE, LE CHERCHEUR PASSE EN PROCÈS

- « L'état m'a tabassé, il a fait son travail » : procès ce jeudi 5 janvier

**Mathieu Rigouste est un chercheur indépendant, qui travaille notamment sur la police et les violences d'État. On lui doit des ouvrages passionnants, tels que « La domination policière », livre sociologique et historique sur la police et sa généalogie raciste, mais aussi « La police du futur », sur les innovations sécuritaires, ou encore des travaux sur la guerre d'Algérie. Mathieu Rigouste est également engagé dans les luttes sociales de sa ville.**

Alors qu'il décrypte et dénonce les violences policières dans ses livres il subit lui-même, dans la nuit du 21 au 22 juin 2013, une agression de la part de trois policiers. Alors qu'il tente d'interrompre une bagarre avec des amis, une bande d'agents en civil débarque et arrête plusieurs personnes, dont le chercheur. Il raconte : ils « m'attrapent et m'écrasent au sol. Le premier me comprime la cage thoracique en m'enfonçant la colonne vertébrale avec son genou. Pendant ce temps un second me serre les menottes jusqu'à l'os. Tandis qu'un troisième me maintient les pieds ». Il poursuit : « On m'a ensuite enfoncé dans la voiture en me cognant la tête contre le bord de la carrosserie », un policier « a placé sa main derrière ma nuque et a envoyé de toutes ses forces ma tête contre un mur. Puis un autre ou le même - je ne sais pas, on m'a toujours frappé par derrière et menotté - a écrasé ma tête avec sa main contre de lourdes portes battantes ». Il est ensuite frappé au sol dans un commissariat de Toulouse. Le bilan des blessures constatées par les médecins est impressionnant : fracture du poignet gauche, traumatisme facial avec hématome, oedème péri-orbitaire, une plaie à la lèvre inférieure et une contusion à la cheville droite. Mathieu Rigouste a vécu un calvaire, un défolement policier. Il écrira : « L'état m'a tabassé, il a fait son travail ».

Le sociologue va ensuite porter plainte, mais comme dans la plupart de ces affaires, les policiers sont blanchis. Les agents prétendent que le chercheur serait tombé seul, malgré des éléments accablants et de nombreux témoignages. La justice rend un non-lieu en août 2021, après de longues années de procédure, et innocente ainsi les trois policiers. Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Quand il s'agit de répression, c'est la victime qui se retrouve bien souvent poursuivie.

Mathieu Rigouste est donc envoyé sur le banc des accusés, quasiment 10 ans après les faits. Six policiers de la BAC l'accusent d'« outrage, violence et rébellion », accusations pour lesquelles la peine maximale encourue est de 3 ans de prison et 45.000 euros d'amende. Le récit rocambolesque des agents de la BAC prétend que la victime aurait sauté « les deux pieds en avant » sur les policiers avant d'en frapper un au visage. Les policiers réclament également qu'il soit fiché S. Un non-sens complet : ce n'est pas à la police de réclamer une peine et ce n'est pas à un juge de déterminer qui doit être fiché, même si, en l'occurrence, il suffit de lutter contre les violences policières pour subir un fichage.

**Cette double répression, policière et judiciaire, d'abord réservée aux habitant-es des quartiers, puis étendue à de larges spectres contestataires frappe aujourd'hui une part croissante de la population. Cette affaire est évidemment politique. L'acharnement qui poursuit Mathieu Rigouste depuis 10 ans est une attaque contre un chercheur indépendant qui travaille sur les violences de la police.**

Le procès a lieu ce jeudi 5 janvier 2023, au tribunal de Toulouse. Un rendez-vous est fixé à partir de 13h devant le palais de justice. Le Comité Vérité et Justice 31 annonce « une table de presse et des prises de parole seront organisées devant le tribunal, accompagnées de thé et de café ». Si vous êtes dans les parages, n'hésitez pas à y apporter votre soutien, la solidarité est notre arme.

(post de Contre Attaque)

- ▶ [La possibilité des dominations. \(L'État m'a tabassé parce qu'il en a le pouvoir\)](#) - Contribution aux luttes contre les violences d'État.

Article de Mathieu Rigouste à l'occasion de son procès pour s'être fait tabasser par les flics il ya 10 ans



Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière... La « justice » valide l'empoisonnement des (néo)colonisés

## L'EMPOISONNEMENT D'ÉTAT AU CHLORDÉCONE : DENI DE JUSTICE ET MÉPRIS DES VICTIMES

- Après 16 ans d'attente, les juges d'instruction du pôle de santé de Paris estiment que les faits sont « prescrits »

**Après 16 ans de procédure, la justice clôt le dossier de l'empoisonnement au Chlordécone dans les Antilles suite à la plainte pour empoisonnement déposée en 2006 par les victimes de ce pesticide mortifère.**

Le chlordécone, un pesticide et insecticide ultra-toxique, a largement été utilisé dans les bananeraies de Guadeloupe et de Martinique de 1972 à 1993, alors même qu'un risque cancérigène est déclaré dès 1979 par l'Organisation Mondiale de la Santé. Prenant en considération la gravité des effets de ce pesticide, les États-Unis l'interdisent dès 1977.

**Le chlordécone contamine toute forme de vie sur son passage : l'humain, l'eau, l'air, la faune, la flore, et toute la biodiversité. Plus de 90% de la population des Antilles est contaminée par ce véritable poison et l'on parle de plus de 40.000 hectares de terres contaminées, sans parler des cours d'eau et des fonds marins... Mais il permet à la France d'importer des bananes à petit prix depuis ses colonies, produites et cueillies par de petits paysans exploités qui s'empoisonnent.**

Le chlordécone est interdit en France en 1990 mais continue d'être déversé en Guadeloupe et en Martinique jusqu'en 1993 par deux dérogations successives, accordées par le gouvernement français. **Malgré l'interdiction du**

**chlordécone il y a maintenant 30 ans, l'environnement reste contaminé par ce poison, dont les molécules peuvent persister jusqu'à 700 ans...**

Un mépris criminel de la population antillaise de la part des gouvernants français qui démontre une fois de plus un racisme d'État assumé et normalisé. La responsabilité de l'État Français dans ce scandale ne fait l'objet d'aucun doute. Il a d'ailleurs été reconnu dans le rapport de la commission parlementaire, adopté par l'Assemblée Nationale en 2019.

En novembre 2022, le ministère public demande un non-lieu. L'argument du parquet ? Les faits ne peuvent pas être qualifiés d'empoisonnement et sont prescrits. Le droit français prévoit aujourd'hui que seuls les crimes de génocides, de crimes contre l'humanité ou crimes de guerres soient imprescriptibles... Mais comment est-il possible de ne pas considérer cet empoisonnement massif d'une population entière, de la biodiversité, de l'eau et de l'air comme un crime contre l'humanité ?

**Rappelons également qu'en matière d'infractions dissimulées, le point de départ de la prescription peut être calculée à partir de la découverte des faits... soit officiellement en 2004 par la direction générale de la concurrence. Ce serait donc un choix volontaire de la Justice de retenir la prescription de l'action publique pour justifier son refus de rendre justice !**

La décision des juges d'instruction en charge de l'affaire a été rendue le 2 janvier 2023. Suivant ainsi les réquisitions du Parquet, les juges rendent une ordonnance de non-lieu. Des arguments insensés sont avancés pour justifier ce déni de justice assumé : les juges relèvent la difficulté de « rapporter la preuve pénale des faits dénoncés », « commis dix, quinze ou trente ans avant le dépôt de plaintes », et tente de minimiser les connaissances scientifiques de l'époque pour faire croire à l'impossibilité d'établir un « lien de causalité certain ». Les juges concluent donc à l'impossibilité de « caractériser une infraction pénale », reprochant même aux parties civiles d'être restées « longtemps silencieuses » ! Stratégie classique de l'État d'inverser la responsabilité et de faire porter la culpabilité sur ses propres victimes !

**Une fois encore, la justice française démontre sa complicité avec les puissants, politiques et industries mortifères. Ce non-lieu est le reflet de l'indifférence totale de l'institution judiciaire et de l'autorité étatique pour la santé de la population antillaise, pour la faune, la flore, l'air, l'eau...** Une décision indigne et inhumaine qui prive les victimes de leur droit à être entendues, reconnues et à exiger une réparation légitime au vu des préjudices qu'elles ont subi : l'incidence de certains cancers reste aujourd'hui très au dessus de la moyenne. Avec 227,2 cas pour 100.000 hommes chaque année, la Martinique détient le « record » du monde de cancer de la prostate. L'incidence des cancers de l'estomac est deux fois supérieure à celle de la Métropole.

Les Antilles sont des îles oubliées des autorités françaises, des colonies peuplées en grande partie de descendants d'esclaves, subissant aujourd'hui à la fois une féroce répression, des prix de la nourriture indécentes, des services publics défaillants. Et un mépris de l'État français pour la santé des habitants.

(post de Contre Attaque)



**IL AVAIT TIRÉ SUR UNE ADO DE  
13 ANS EN REVENDIQUANT  
SON ACTE PAR RACISME**

*Devinez quoi ? Le mobile raciste n'est pas retenu.*

Chronique du système policier français : pressions, surveillance, frontières, GAV pour banderoles, impunité policière...

## **A PROPOS DE LA RÉCENTE TENTATIVE DE MEURTRE RACISTE SUR UNE ADOLESCENTE À ÉVRY-COURCOURONNES**

Nous étions bien trop peu nombreux à rapporter la gravité de cette affaire pourtant inquiétante.

Le fait même que cette histoire n'avait pas suscité le moindre émoi au sein de la classe politico-médiatique est déjà révélateur de la gravité de la situation française.

; (Relire « RACISME EN FRANCE : À ÉVRY-COURCOURONNES, UN HOMME OUVRE LE FEU SUR UNE ADO DE 13 ANS »

Le 26 décembre, au square du Trou rouge, à Evry-Courcouronnes, Tonny F. ouvre le feu sur une adolescente de 13 ans en revendiquant son acte par racisme, en hommage à William M., auteur de l'attentat contre le Centre Culturel Kurde trois jours auparavant.

Blessée à la hanche, l'adolescente s'enfuit et parvient à se réfugier chez elle.

Alertée par les voisins, la police fait intervenir le RAID qui finit par interpellier le tireur après plusieurs heures de négociation.

Le Monde rapporte que les services de renseignements locaux admettent qu'il souhaitait par exemple s'en prendre à « une voisine bougnoule », « dénonçant pêle-mêle une cité progressivement transformée en « califat » et le rôle du gouvernement, accusé de « sublimer l'africanisation de l'Union européenne » une xénophobie revendiquée, « sauf pour les Portugais ».

Le parquet a refusé la circonstance aggravante du racisme sous prétexte que le tireur aurait tiré sur n'importe et souhaitant se suicider de manière à être abattu par un policier.

« La circonstance aggravante de la minorité de 15 ans fait déjà encourir au prévenu la peine maximale, qui est la perpétuité. Nous n'avons pas pour habitude de cumuler les circonstances aggravantes et en cas de concurrence, nous choisissons celle qui est la plus objective et facile à caractériser. C'est une pratique judiciaire commune. »

Il ne s'agit pourtant pas seulement d'années de condamnations mais bien de décrire le cadre et les circonstances de cette tentative d'assassinat, particulièrement dans le contexte actuel.

C'est tout simplement du racisme, et l'État ne pourra éternellement déjouer des tentatives de ce type en contribuant très largement aux conditions matérielles de l'ambiance morbide qui pèse actuellement sur l'hexagone.

Serait-ce encore une fois, une forme de déni de la part d'une justice qui tend à qualifier cette histoire comme un simple fait divers émanant du comportement d'une personne psychologiquement fragile ?

Ce choix contribue à déresponsabiliser l'auteur en vidant le fond politique de son acte.

(post de CND)